

## **Assemblée Nationale - RAPPORT FAIT AU NOM DE LA MISSION D'INFORMATION SUR L'EFFET DE SERRE**

Président : M. Jean-Yves Le DÉAUT,

Rapporteure : Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Députés.

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 12 avril 2006.

Le rapport intégral : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i3021-tl.asp>

### **INTRODUCTION**

Tous les membres de la Mission, dès les premières auditions, ont mesuré l'ampleur de la tâche qui nous attendait. Nous l'avons abordée avec une attention toute particulière, une réelle humilité et une écoute constante. La Mission a organisé 45 rencontres, auditions ou tables rondes - qui ont permis d'entendre près de 200 personnes - sans parler des réunions et des déplacements.

Nous savions que nous n'étions pas les premiers à nous saisir de ce sujet, et nous avons conscience de l'immensité des enjeux. Des rapports, en 30 ans, on peut en dénombrer des centaines, et notre assemblée a déjà engagé des travaux sectoriels liés aux changements climatiques. Nous étions face à l'enjeu écologique premier mais nous avons pu appréhender à quel point ses implications économiques sont considérables, à quel point il est au cœur des équilibres géostratégiques et à quel point il commande les mouvements démographiques. Autour du climat viennent s'agréger la question des restrictions énergétiques, les conditions du dialogue Nord/Sud et les nouvelles formes de migration, la définition d'une gouvernance mondiale.

Notre premier constat est que l'accélération du changement climatique est brutale, profonde, définitive. L'effet de serre inaugure une période nouvelle sur toute la surface de la terre et pour tous les peuples. L'immobilisme est interdit. Les effets de cette menace sont prévisibles, calculés, dévastateurs. Les changements climatiques se déroulent sous nos yeux : des perturbations considérables, des catastrophes multipliées, dont les images devraient affoler les plus incrédules. En un siècle la hausse moyenne des températures a été de 0,6°C, mais de 1°C en France. Elle devrait s'établir entre 1,6 et 6°C au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, et la France, du fait de son exposition particulière au risque climatique, connaître un réchauffement encore supérieur. La variation moyenne des températures est fonction de nombreux facteurs et évidemment de ce qui sera ou non entrepris. Mais une chose est certaine, la machine climatique a une inertie très forte.

Tout l'enjeu de cette mission parlementaire est donc de construire l'argumentaire d'une catastrophe annoncée, mais surtout, parce que l'évidence est trop forte, de dessiner les premiers éléments d'une réponse, bien sûr complexe, tant il faut remettre en cause souvent nos choix stratégiques - démographiques, industriels, etc - et conduire nos vies quotidiennes selon des modes transformés. Nos sociétés ont atteint une étape particulière dans la maturité de leur organisation, nous sommes dans des temps très modernes. Cette modernité, cet accaparement du progrès, cette obsession quantitative de

besoins non refrénés, voilà qu'il va falloir en briser l'agencement. Il faut que nous soyons les maîtres d'un art de l'alarme. Nous sommes face à des phénomènes sans précédent, auxquels par facilité nous apportons quelques correctifs, souvent techniques, parfois juridiques, mais de remise en cause très peu. Que le Parlement s'en saisisse est une aubaine et le Président de l'Assemblée nationale aura joué un rôle essentiel pour le lancement de cette mission.

Ce rapport avait deux écueils à éviter : le simple constat d'une part, et le rejet de l'action d'autre part, au motif qu'il est déjà trop tard, ou que nous sommes trop seuls, ou encore que les technologies sauront bien résoudre le problème en leur temps. Nous avons donc essayé depuis le 26 octobre 2005 d'examiner en profondeur chacun des aspects de l'effet de serre, d'étudier l'impact des grandes négociations internationales, de tirer un premier bilan des politiques communautaires et des expériences nationales, de proposer une pédagogie, une méthode.

Ce dernier point est essentiel. Nous avons les outils pour changer, pour éviter que trop de techniques aveugles ne transforment le monde en objet et l'homme en « fonctionnaire de la technique ». Nous n'avons pas tiré toutes les conclusions de nos nouvelles connaissances, et de ce qu'est « la condition de l'homme moderne », pour adopter vis à vis de notre propre futur une nouvelle attitude. Nous sommes dans un nouvel âge de la responsabilité.

Je crois que c'est cela qui nous a guidés, considérer que cette dimension fatale qui accompagne l'effet de serre nous permet de réécrire toutes nos politiques publiques, qu'aucune ne peut échapper à ce surgissement de l'écologie, comme une donnée, une contrainte, un moyen. Mais en même temps, parce que c'est un geste, un devoir, une prise de conscience et que nous évoluons plus que jamais dans la sphère civile, comprendre ce risque, bien établir ce défi, c'est engager une politique sous le signe du privé, c'est à dire ne pas considérer que l'Etat en est le seul acteur, mais que le gouvernement de cet avenir-là appartient à chacun, qu'il est l'écriture nouvelle de l'éthique, qu'il appartient à chaque personne d'être l'agent de cette action qui guide l'espoir des générations futures. Le changement climatique est l'affaire de tous : Etat, collectivités locales, entreprises, associations, citoyens.

C'est un des constats de cette Mission que de reconnaître que le curseur de l'effort doit désormais se déplacer : les entreprises ont déjà fait une partie du chemin, les transports, l'habitat constituent des territoires de progrès futurs.

L'environnement est trop compris comme l'agenda de problèmes complexes presque insurmontables. Il faut que s'estompe cette fable et comprendre à quel point se niche sur ces questions immenses que nos excès font naître un nouvel humanisme, l'architecture d'un droit nouveau, des valeurs qui doivent être énoncées.

Ce rapport est le premier qui pose aussi fortement, sur la base de constats scientifiques, la question de l'urgence. Sans nous diviser, et ensemble, nous partageons l'espoir que la question du réchauffement climatique sorte des laboratoires et des colloques d'experts pour être au premier rang des débats politiques des prochaines grandes échéances électorales.

Cette question fait peser une menace sur la démocratie : comment imaginer les formes d'une gouvernance mondiale harmonieuse, démocratique, si ces grands enjeux ne sont pas ceux du Nord et du Sud en même temps ? Cette question est au cœur du renforcement des politiques européennes : comment ne pas promouvoir la mise en place d'une taxation sur le cycle carbone compatible avec les principes de l'OMC ? Comment être efficace en matière de recherche et de développement si nous ne mutualisons pas progressivement nos efforts ? Cette question est aussi une question économique : la théorie classique s'y épuise, les stabilisateurs automatiques n'apparaissent plus comme des outils d'optimisation des régulations. Ce que l'on nomme « économie positive » tente de dégager un triple dividende d'une détermination qui passe par :

- une lutte contre le changement climatique dont le premier objectif et résultat sera l'atténuation des effets les plus fragrants des déséquilibres naturels en cours ;
- un élargissement et un approfondissement des méthodes et des processus déjà mis en œuvre pour que toutes les politiques publiques concourent à l'adaptation urgente aux contraintes du réchauffement ;
- une mobilisation de tous les acteurs qui trouvent dans la modification de nos choix économiques actuels une source particulièrement dynamique d'emplois.

Cette mutation fondamentale ne peut pas et ne doit pas être contraire à la croissance et à l'emploi. Bien au contraire, elle est par elle-même porteuse de nouvelles opportunités économiques, extrêmement prometteuses pour peu que, loin de subir des évolutions qui nous seraient imposées, nous prenions sans tarder l'initiative pour valoriser nos atouts, notamment technologiques. Dans un contexte de concurrence mondiale, ceux qui bougeront les premiers seront les gagnants.

Cette législature n'a pas ignoré l'environnement. Et nous nourrissons l'ambition que ce rapport constitue une étape pour les travaux de notre assemblée, que cet élan sera poursuivi. Cette mission s'est inscrite dans le droit fil de la Charte de l'environnement. La Charte a été un acte fondateur. Cette mission inaugure pour le Parlement un mouvement qui doit ignorer les sensibilités classiques et s'inscrire comme l'armature des formes de gouvernance locales, nationales et mondiales de demain.

-----  
La mission d'information sur l'effet de serre est composée des députés suivants :

M. Jean-Yves Le Déaut, Président, MM. Jean Lassalle, Serge Poignant, Vice-Présidents, MM. Philippe Tourtelier, André Chassaigne, Secrétaires, Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, Rapporteuse, M. Jacques Bascou, Mme Martine Billard, MM. Serge Blisko, Christophe Caresche, Richard Cazenave, Mme Geneviève Colot, MM. Christian Decocq, Francis Delattre, Michel Destot, Eric Diard, François Dosé, Alain Gest, François Grosdidier, Francis Hillmeyer, Jacques Kossowski, Robert Lecou, Jean-Louis Léonard, Mme Martine Lignières-Cassou, MM. Lionnel Luca, Denis Merville, Jean-Pierre Nicolas, Vincent Rolland, Philippe Rouault, Jean-Claude Sandrier, Mme Michèle Tabarot.